

Accueil de Loisirs NID'AIR
VACANCES DE PRINTEMPS 2019 - du 8/04/19 au 22/04/19
11 rue des Herbes - 68127 NIEDERHERGHEIM

La tête dans les étoiles ! Rêve et imagine...

Horaires d'ouverture / Accueil : 7h30 à 18h30

NE TARDEZ PAS A INSCRIRE VOTRE ENFANT, LES PLACES SONT LIMITEES

Le paiement de l'intégralité du séjour est demandé impérativement à l'inscription (aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Enfant de 3 ans (scolarisé en septembre 2018) à 11 ans :

NOM : PRENOM:

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

Mail (impératif pour la validation de l'inscription) :

Tarifs (fournir votre fiche d'imposition 2018 ou votre n° d'allocataire CAF)

Tarifs	7h30-8h	8h-9h	1/2 journée SANS REPAS 9h-12h	1/2 journée SANS REPAS 14h-17h	1/2 journée AVEC REPAS 9h-14h	1/2 journée AVEC REPAS 12h-17h	Journée complète AVEC REPAS 9h-17h	17h-18h	18h-18h30
Barème 1*	1,14 €	2,18 €	7,18 €	7,18 €	15,82 €	15,82 €	18,94 €	2,18 €	1,14 €
Barème 2*	1,19 €	2,34 €	7,71 €	7,71 €	16,64 €	16,64 €	23,46 €	2,34 €	1,19 €
Barème 3*	1,30 €	2,56 €	8,22 €	8,22 €	17,84 €	17,84 €	28,10 €	2,56 €	1,30 €
	* Barème 1 Famille 1 enf. M<2 300€ Famille 2 enf. M<2 700€ Famille 3 enf. M<3 800€				* Barème 2 Famille 1 enf. 2300€<M<3000€ Famille 2 enf. 2700€<M<3400€ Famille 3 enf. 3800€<M<4400€		* Barème 3 Famille 1 enf. M>3 000€ Famille 2 enf. M>3 400€ Famille 3 enf. M>4 400€		

ATTENTION ! Les tarifs sont majorés de 10% pour les usagers non domiciliés sur le territoire de la CCCHR.

INSCRIPTIONS (merci de cocher les jours qui vous intéressent) :

Lundi 8/04/19									
Mardi 9/04/19									
Mercredi 10/04/19									
Jeudi 11/04/19			Journée à la Cité du Train de Mulhouse (9h/17h)						
Vendredi 12/04/19									
Lundi 15/04/19									
Mardi 16/04/19									
Mercredi 17/04/19			Musée Wurth à Erstein et la Reçrée des Loulous à Benfeld (9h/18h)						
Jeudi 18/04/19									
Vendredi 19/04/19	FÉRIÉ								

(1) Merci de cocher toutes les cases horaires pour l'inscription et le pré-paiement

TOTAL :

Aides CAF/CE... à déduire

A REGLER : (Espèces, Chèques Vacances, CESU et chèques à l'ordre de l'Association IMAGINE)

Aucun remboursement sauf maladie (certificat médical) !

Le

Signature